

Dossier d'embauche

Vie du contrat

# Aide à l’embauche :

Le cas échéant, si votre entreprise est éligible à certaines aides, Idéo réalisera systématiquement les vérifications nécessaires (ZRR, ZRD). Cependant, d’autres aides peuvent parfois être accordées, liées à votre futur(e) salarié(e).

**Désirez-vous qu'IDEO réalise une recherche des aides susceptibles d'être accordées et relatives à votre salarié(e) ?** *Liste des aides recherchées : CUI-CIE, PMSMP, AFPR, Travailleurs handicapés, Emplois Francs QPV, Contrat Pro +26 /+45 ans.*

**Oui (55 € HT)**  **Non**

# Complémentaire santé :

Dispenses d’adhésion :

Complémentaire santé individuelle, préciser la date anniversaire :

Complémentaire santé **collective** et **familiale** du conjoint CDD inférieur à 3 mois

Bénéficiaire de l’Aide à l’acquisition d’une complémentaire Bénéficiaire CMUC

Non concerné par une dispense   adhésion au régime collectif

# Renseignement sur le contrat :

Souhaitez-vous qu’IDEO réalise la rédaction du contrat de travail :

Oui : Merci de compléter la suite de ce document.

Non : Merci de retourner ce document accompagné du contrat de travail à Idéo.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date d’entrée : |  |  | 20 | à : |  | h |  |

* Type de contrat :

CDI

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| CDD Date de sortie : |  |  | 20 |

Motif du CDD :

Accroissement temporaire de l’activité

Remplacement d’un salarié absent :

Nom du salarié absent : Motif de l’absence :

Alternance - Date de fin d’emploi :

Apprentissage Professionnalisation

* Horaires :

Temps plein Préciser le nombre d’heures hebdomadaires :

Temps partiel Préciser la répartition hebdomadaire : Lundi :

Mardi : Mercredi : Jeudi :

Vendredi : Samedi : Dimanche :

Moins de 24 heures hebdomadaires : possession d’une demande écrite du salarié

Définition de l’emploi :

|  |  |
| --- | --- |
| Fonction |  |
| Tâches |  |

* Rémunération :

Minimum conventionnel, préciser la classification :

Montant brut défini : € de l’heure ou € mensuel

* Informations à nous communiquer (Clauses spécifiques…)

Merci de nous retourner ce fichier, dûment complété, accompagné de l’ensemble des documents fournis par votre salarié.

Nous vous rappelons que le contrat de travail signé par les deux parties doit nous être retourné au plus tôt.

Par ailleurs, vous devez prévoir l’adhésion de votre salarié auprès de la médecine du travail. La visite médicale d’embauche n’est pas nécessaire si votre salarié vous présente un certificat d’aptitude effectué dans le cadre d’un emploi identique.